

**Portrait du soutien financier aux organismes et actions en sécurité
alimentaire sur l'île de Montréal
(2017-2018)**

Étude réalisée par Malaïka Musampa, M.A.



1 octobre 2019

Table des matières

Table des matières	2
Liste des tableaux	3
Liste des graphiques	3
Acronymes	4
Définitions	5
Précisions et limites du portrait	6
1. Introduction	8
2. Les partenaires financiers	9
3. Les organismes bénéficiaires	10
4. Le soutien financier régional et local	10
5. Le soutien financier dans les arrondissements	13
6. Le soutien financier dans les quartiers	15
7. Conclusion	21
Références bibliographiques	22
Annexe 1	23

Note : L'emploi du masculin est utilisé uniquement afin d'alléger la lecture du texte.

Liste des tableaux

[Tableau 1 : Description des fonctions de l'écosystème montréalais de la sécurité alimentaire](#)

[Tableau 2 : Année financière de chaque partenaire financier](#)

[Tableau 3 : Particularités de chaque partenaire financier](#)

[Tableau 4 : Actions en sécurité alimentaire selon la fonction du système alimentaire et le partenaire financier](#)

[Tableau 5 : Répartition des organismes bénéficiaires selon leur portée et le financement](#)

[Tableau 6 : Répartition des organismes bénéficiaires selon leur portée et les fonctions du système alimentaire](#)

[Tableau 7 : Actions selon leur portée et les fonctions du système alimentaire](#)

[Tableau 8 : Partenaires financiers dans les cinq arrondissements les plus financés pour la sécurité alimentaire](#)

[Tableau 9 : Organismes bénéficiaires dans les cinq arrondissements les plus financés pour la sécurité alimentaire](#)

[Tableau 10 : Actions en sécurité alimentaire dans les cinq arrondissements les plus financés pour l'alimentation](#)

[Tableau 11 : Partenaires financiers dans les neuf quartiers les plus financés pour la sécurité alimentaire](#)

[Tableau 12 : Organismes bénéficiaires dans les neuf quartiers les plus financés pour la sécurité alimentaire](#)

[Tableau 13 : Actions dans les neuf quartiers les plus financés pour la sécurité alimentaire](#)

[Tableau 14 : Répartition du financement aux organismes et actions en sécurité alimentaire sur l'île de Montréal](#)

Liste des graphiques

[Graphique 1 : Répartition du soutien financier en sécurité alimentaire par partenaire financier](#)

[Graphique 2 : Proportion du financement des organismes et actions en sécurité alimentaire à portée régionale](#)

[Graphique 3 : Répartition du financement des actions régionales parmi les partenaires financiers](#)

[Graphique 4 : Répartition du financement des actions locales parmi les partenaires financiers](#)

[Graphique 5 : Proportion du financement régional et local selon le partenaire financier](#)

[Graphique 6 : Répartition du soutien financier pour la sécurité alimentaire par arrondissement](#)

[Graphique 7 : Répartition du soutien financier pour la sécurité alimentaire par quartier](#)

[Graphique 8 : Prépondérance de la pauvreté dans les quartiers et financement pour la sécurité alimentaire](#)

Acronymes

CIUSSS :	Centre intégré universitaire de santé et services sociaux
Conseil SAM:	Conseil du système alimentaire montréalais
DRSP :	Direction régionale de santé publique
FGM :	Fondation du Grand Montréal
FSA :	Fonction du système alimentaire
FLAC :	Fondation Lucie et André Chagnon
MAMH :	Ministère des affaires municipales et de l'habitation
MAPAQ:	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MTESS :	Ministère du travail, de l'emploi et de la solidarité sociale
N :	Nombre
PIC :	Projet Impact Collectif
PSOC :	Programme de soutien aux organismes communautaires
QEF:	Québec en forme
MFR:	Mesure du faible revenu

Définitions

Pour les fins de ce portrait et pour être en cohérence avec le Portrait de l'écosystème montréalais de la sécurité alimentaire (publié par la Fondation du Grand Montréal en mai 2019), le terme « fonctions » est utilisé pour qualifier des actions qui touchent directement aux maillons de la chaîne agroalimentaire, alors que celles qui sont considérées comme en soutien aux autres fonctions du système alimentaire sont qualifiées de « fonctions auxiliaires ». Le tableau 1 ci-dessous présente ces fonctions et leur description. À noter aussi que l'écosystème de la sécurité alimentaire est représenté selon le point de vue des organisations et non celui des consommateurs, ce qui explique que la fonction de consommation soit exclue.

Tableau 1 : Description des fonctions de l'écosystème montréalais de la sécurité alimentaire

No.	Fonction	Description
1	Production	Fonction de production alimentaire visant à fournir des aliments sains à la population : agriculture urbaine et périurbaine des secteurs commercial, non commercial, corporatif, à but non lucratif, etc.
2	Transformation	Fonction de transformation et de préparation alimentaire.
3	Distribution	Fonction visant à fournir des provisions alimentaires aux consommateurs ou aux organisations sous formes d'aliments, de produits ou de repas, et par l'entremise de la vente (à faible coût ou non), du don ou d'échange de services (comme dans les coopératives par exemple).
4	Récupération alimentaire	Fonction englobant les activités de récupération alimentaire visant l'utilisation ou la valorisation d'aliments ou de produits détournés des réseaux de distribution conventionnels, ainsi que toute activité de lutte contre le gaspillage alimentaire (ex.: échange et partage) et de gestion des matières résiduelles (ex. compostage communautaire). Cette fonction inclut les activités de distribution des produits qui pourraient découler des activités de revalorisation dans une perspective d'économie circulaire.
5	Éducation et sensibilisation	Fonction auxiliaire du système alimentaire d'informer, d'éduquer, de former et de sensibiliser sur des sujets liés à l'agriculture et à la saine alimentation. Peut viser l'acquisition de connaissances et de capacités en cuisine par exemple.
6	Coordination	Fonction auxiliaire au système alimentaire d'assurer la coordination et la collaboration entre les différents acteurs impliqués dans l'écosystème alimentaire (liaison et mise en relation) pour l'atteinte d'objectifs stratégiques communs.
7	Recherche et transfert de connaissances	Fonction auxiliaire de production de connaissances (recherche universitaire ou non) sur le système alimentaire (enjeux, acteurs, pratiques, voies innovantes, etc.) et de transfert de ces connaissances au travers de l'écosystème.
8	Interventions en milieu scolaire	Tous types d'interventions en milieu scolaire (éducation, déjeuner, dîner, collations, etc.).

Île de Montréal : Correspond aux arrondissements de la ville de Montréal et les villes liées, défusionnées.

Partenaire financier : Organisme ou institution ayant octroyé du financement à des organismes bénéficiaires pour des actions liées à l'alimentation.

Sécurité alimentaire : Elle existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active.

Régional : Réfère à tout financement octroyé à ou toute action menée par un organisme bénéficiaire à vocation régionale, c'est-à-dire qui ne se limite pas à un seul quartier ou un seul arrondissement.

Précisions et limites du portrait

1. Le fichier ayant permis de recueillir les données du financement de neuf partenaires financiers ayant octroyé des fonds à des organismes et actions en sécurité alimentaire sur l'île de Montréal se veut un outil d'analyse qui permet d'avoir certaines informations sur les budgets alloués dans les milieux. Il est en constante amélioration et ne peut donc servir de portrait complet. Ainsi, il devrait être considéré comme un document de travail et un outil d'aide à la décision pour les partenaires financiers.
2. Le découpage territorial des organismes bénéficiaires est parfois différent. Certains utilisent des territoires d'arrondissement, d'autres des territoires de quartiers ou bien de CIUSSS.
3. Les budgets alloués à quelques organismes bénéficiaires (notamment « Les Popotes roulantes » via le PSOC) sont manquants dans la présente étude.
4. Les budgets alloués par les villes liées de l'île de Montréal ne sont plus inclus dans la présente étude.
5. Les données sociodémographiques, en l'occurrence celles portant sur la population vivant sous la mesure de faible revenu (MFR) dans les quartiers de l'île de Montréal, sont tirées du Recensement 2016 mené par Statistique Canada. Par conséquent, leur période de référence diffère de celle des données sur le niveau de financement lié à l'alimentation dans les quartiers répertoriés.
6. Le décompte des organismes bénéficiaires n'est pas toujours uniforme dans la mesure où certains organismes ont reçu plusieurs financements de différents partenaires financiers durant la période visée.
7. Les données réparties selon les fonctions du système alimentaire sont incomplètes car certains partenaires financiers n'ont pu ventiler leur financement. Le travail de classification par fonction du système alimentaire a été fait par les partenaires financiers après déboursement, et non par les porteurs de projets, car le financement spécifique par fonction n'existe pas.
8. Le financement pour des actions ad hoc menées dans le cadre des célébrations du 375^e anniversaire de la Ville de Montréal est inclus dans ce portrait. Ces fonds qui ont été accordés à plusieurs organismes bénéficiaires, dont Moisson Montréal, constituent des montants exceptionnels qui ne sont pas à considérer comme représentatifs ou récurrents pour les années antérieures ou suivantes.
9. Pour les fins de la présente étude, c'est le financement total versé à chaque organisme bénéficiaire qui a été pris en compte car, dans plusieurs cas, les montants alloués n'ont pas pu être répartis entre la mission de base et les actions spécifiques en lien avec la sécurité alimentaire menées par ces organismes bénéficiaires.
10. Les années financières des partenaires financiers diffèrent dans certains cas, selon qu'ils se réfèrent à leur année financière ou l'année civile (voir le tableau 2 ci-dessous).

Tableau 2 : Année financière de chaque partenaire financier

Partenaire financier	Période couverte par le financement		
PSOC	1 avril 2017	au	31 mars 2018
Ville de Montréal	1 avril 2017	au	31 mars 2018
	1 janvier 2018	au	31 décembre 2018
DRSP	1 avril 2017	au	31 mars 2018
QEF	1 avril 2017	au	31 mars 2018
Centraide	1 avril 2017	au	31 mars 2018
L'Œuvre Léger	1 juin 2017	au	1 juin 2018
	1 novembre 2017	au	1 novembre 2018
FGM	1 janvier 2017	au	31 décembre 2018
MAPAQ	1 avril 2017	au	31 mars 2018
FLAC	1 janvier 2017	au	31 décembre 2018

11. Chaque partenaire financier a ses particularités, telles que présentées dans le tableau 3 ci-dessous.

Tableau 3 : Particularités de chaque partenaire financier

Partenaire	Particularités
Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)	Pour le PSOC, il est à noter que les subventions comptabilisées sont celles octroyées aux organismes bénéficiaires ayant mené au moins une activité prépondérante en alimentation et dont la clientèle-cible est classée dans la catégorie « Personnes démunies ». De plus, le siège social de l'organisme a servi à circonscrire le lieu d'action de ce dernier, même si l'action concernée s'étendait au-delà des limites du quartier ou l'arrondissement identifié. Par ailleurs, prendre note que même si la mission prépondérante des organismes bénéficiaires financés par le PSOC est d'offrir des activités liées à la sécurité alimentaire, il se peut qu'une partie des sommes perçues ait été utilisée pour la réalisation d'activités qui ne sont pas liées à l'alimentation. En effet, le PSOC ne détient pas d'information quant à la répartition financière interne propre à chaque organisme bénéficiaire car il octroie du financement selon le mode « mission globale ».
Ville de Montréal	Pour la Ville de Montréal, le financement octroyé concerne les projets d'organismes bénéficiaires financés dans le cadre de l'Entente administrative de gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales, dans le cadre des Alliances pour la solidarité (2013-2018), dans le cadre de l'Entente entre la Ville et le MAMH pour le soutien à la revitalisation urbaine intégrée, dans le cadre de la Politique de l'enfant ainsi que dans le cadre de quelques projets soutenus par des services centraux. De fait, le financement octroyé par la Ville de Montréal ne comprend pas les projets en alimentation financés par les arrondissements (autres que ceux mentionnés plus haut). La majorité des projets soutenus par la Ville de Montréal le sont dans le cadre de l'Entente administrative de gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité, laquelle concerne l'année financière allant du 1er avril 2017 au 31 mars 2018. Les projets financés par d'autres sources de financement provenant de la Ville l'ont été au cours de l'année financière allant du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018.
Direction régionale de santé publique (DRSP)	Pour la DRSP, le financement concerne les initiatives soutenues par le Programme de soutien à l'amélioration de l'accès aux fruits et légumes à Montréal.
Québec en forme (QEF)	Le budget régional a été divisé par 2 puisqu'il couvre 2017-2019.
Centraide	Pour Centraide du Grand Montréal, les montants comptabilisés concernent les éléments suivants : somme globale versée à l'organisme bénéficiaire pour lequel la sécurité alimentaire est la mission première, montant accordé pour un programme spécifique mené par l'organisme bénéficiaire, ou une estimation financière du volet sécurité alimentaire dans un organisme dont ce n'est pas la mission première. Les montants pour les quartiers ciblés par le PIC correspondent aux investissements approuvés entre avril 2017 et mars 2018. Ce sont les montants en lien avec les projets de système alimentaire locaux. Pour les organismes bénéficiaires du PIC, il s'agit des montants approuvés et décaissés à l'intérieur de l'année financière 2017-2018.
L'Œuvre Léger	L'Œuvre Léger soutient des initiatives en sécurité alimentaire sur tout le territoire québécois. Les initiatives doivent viser la prise en charge des personnes par elles-mêmes (prévention, éducation, développement de solidarité, participation des personnes touchées à la recherche de solutions, effet structurant sur un milieu, projets innovants). Les organismes communautaires peuvent déposer des demandes de soutien soit au 1er mars, soit au 1er août. Pour 2018, les allocations de L'Œuvre Léger ont été de 518 473 \$ pour le Québec, dont 196 248 \$ pour Montréal.
Fondation du Grand Montréal (FGM)	L'appui de la FGM en 2018 faisait suite à l'identification de l'enjeu de la sécurité alimentaire dans les Signes Vitaux 2017. Sept organismes répondaient à l'appel de projets pour des initiatives en lien avec l'enjeu et un organisme pour un projet structurant avec partenaires. Quinze organismes ont reçu un appui de fonds orientés par le donateur à la Fondation du Grand Montréal.
Le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)	Les données qui ont été fournies par le MAPAQ incluent les aides financières versées à des organismes entre le 1er avril 2017 et le 31 mars 2018 et qui sont en lien avec l'objet de la présente étude, soit l'investissement direct en alimentation pour améliorer la sécurité alimentaire à Montréal. De plus, les projets qui ont été identifiés visaient principalement les initiatives qui permettent l'acquisition de connaissances, la concertation, la mise en marché de proximité, la valorisation des produits locaux dans les différents marchés. À noter que certains organismes ont été soutenus pour des projets qui ont un rayonnement provincial. Ainsi, ont été inclus uniquement les projets qui ciblaient plus spécifiquement l'île de Montréal, malgré leur rayonnement provincial.
Fondation Lucie et André Chagnon (FLAC)	Le montant total du soutien de la FLAC à Parole d'exclus est de 1 703 469 \$ pour la période de 2015-2019. Pour 2018, le soutien est de 357 000 \$.

1. Introduction

La présente étude est commanditée par Centraide du Grand Montréal, le Projet Impact Collectif (PIC), la Fondation du Grand Montréal et l'Œuvre du Cardinal Léger (l'Œuvre Léger), en partenariat avec la Direction régionale de santé publique (DRSP) et son Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), la Ville de Montréal, Québec en forme, le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), le Conseil du Système alimentaire montréalais (Conseil SAM) ainsi que la Fondation Lucie et André Chagnon (FLAC). L'objectif principal visé est d'offrir des recommandations pour renforcer la complémentarité, la cohérence et l'arrimage du soutien octroyé pour la sécurité alimentaire par ces partenaires financiers sur l'île de Montréal.

Le soutien octroyé pour des actions visant à renforcer la sécurité alimentaire inclut des subventions pour des projets spécifiques ou du soutien à la mission de base d'organismes sans but lucratif ou en économie sociale. Les actions sont en lien avec les différentes fonctions de l'écosystème montréalais de la sécurité alimentaire telles que catégorisées dans le *Portrait de l'écosystème montréalais de la sécurité alimentaire* (publié par la Fondation du Grand Montréal en mai 2019).

De fait, à partir des données recueillies, le cabinet d'études Services Conseils MM a été mandaté pour réaliser une analyse plus approfondie en vue de raffiner les constats et observations sur les investissements actuels et potentiels en sécurité alimentaire sur l'île de Montréal.

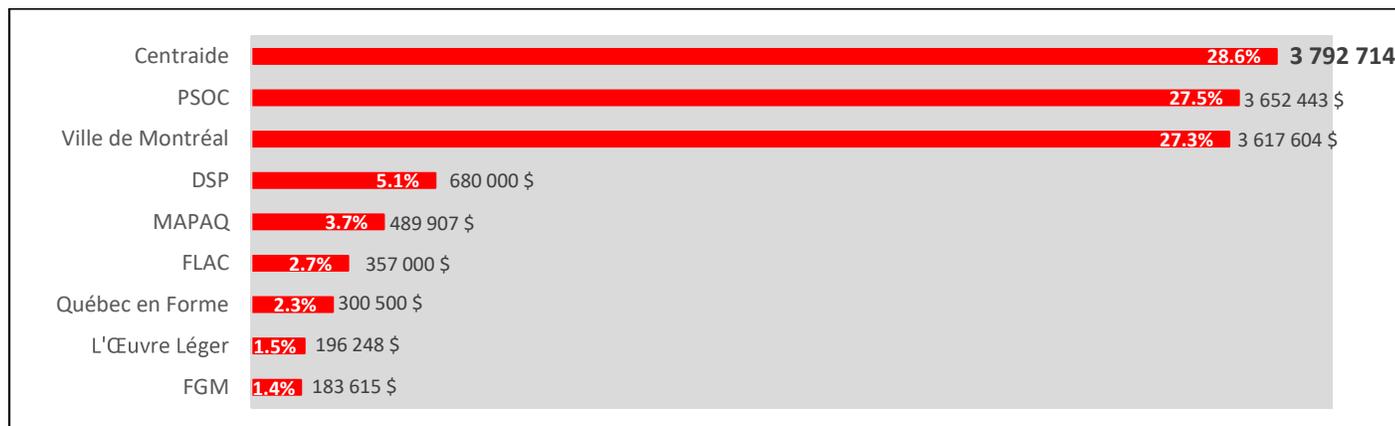
Dans sa première phase, l'étude a permis de formuler au moins cinq pistes de réflexion, en lien avec les cinq options de ventilation des données, à savoir par CIUSS, arrondissement, quartier, organisme bénéficiaire et partenaire financier. Par ailleurs, il a été possible d'identifier certains éléments clés à retenir dans l'analyse, notamment des enjeux et pistes de réflexion. En outre, plusieurs tableaux et graphiques ont été élaborés afin de susciter une analyse pertinente des données compilées.

Dans sa seconde et phase finale, l'étude présentée dans ce document propose une analyse approfondie de toutes les données transmises par les partenaires identifiés précédemment. En bout de ligne, ce portrait du financement des organismes et actions en sécurité alimentaire sur l'île de Montréal devrait permettre de créer une base commune pour la production future d'outils ou d'actions jugés utiles par les partenaires.

2. Les partenaires financiers

Durant la période 2017-2018, le soutien financier aux organismes et actions en sécurité alimentaire sur l'île de Montréal a atteint 13 270 031 \$ pour l'ensemble des neuf partenaires financiers recensés dans cette étude.¹ À ce titre, il appert que Centraide (environ 3,8 M\$), le PSOC (environ 3,7 M\$) et la Ville de Montréal (environ 3,6 M\$) ont enregistré les plus grandes parts de financement. En effet, à eux trois, ils ont cumulé près de 84 % du financement total lié à l'alimentation (voir le graphique 1 ci-dessous).

Graphique 1 : Répartition du soutien financier en sécurité alimentaire par partenaire financier



Lorsqu'on analyse ce financement en regard des fonctions du système alimentaire, il ressort que les partenaires financiers ont majoritairement financé des actions liées aux fonctions « Éducation et sensibilisation » (36 %), « Distribution » (29 %) ainsi que « Transformation » (20 %) (tableau 4).

Tableau 4 : Actions en sécurité alimentaire selon la fonction du système alimentaire et le partenaire financier

	Production	Transformation	Distribution	Récupération alimentaire	Éducation et sensibilisation	Coordination	Recherche et transfert de connaissances	Interventions en milieu scolaire	Toutes les fonctions
Centraide	26	38	44	8	41	20	7	4	188
DSP	0	0	0	0	0	15	0	0	15
FGM	3	4	13	0	5	0	0	2	27
L'Œuvre Léger	3	9	6	1	7	1	0	0	27
MAPAQ	0	0	1	0	6	7	3	0	17
Ville de Montréal	21	14	29	0	55	10	4	1	134
FLAC	1	0	1	0	1	1	0	0	4
QEF	0	0	0	0	1	1	0	0	2
TOTAL N	54	65	94	9	116	55	14	7	414
414 actions liées à plusieurs fonctions et 321 actions liées à une seule fonction									
TOTAL %	16,8%	20,2%	29,3%	2,8%	36,1%	17,1%	4,4%	2,2%	

Note : Une action peut être liée à plusieurs fonctions du système alimentaire. Les actions financées par le PSOC ne sont pas incluses car elles n'ont pas pu être ventilées selon les diverses fonctions du système alimentaire. Les interventions en milieu scolaire peuvent être sous-évaluées en raison de la méthode de classification retenue pour cette étude.

¹ À noter, il n'a pas été possible dans ce portrait de compiler le montant total de tous types de financement en sécurité alimentaire sur l'île de Montréal. Ce n'est pas un portrait exhaustif. Pour l'instant, nous avons réussi de collecter les données des 9 partenaires financiers identifiés.

Qui plus est, il appert qu'il y a eu 414 actions liées à plusieurs fonctions (contre 321 actions liées à une seule fonction) qui ont été réalisées. De ce nombre, les partenaires financiers ont majoritairement soutenu des actions axées sur cinq fonctions du système alimentaire, tandis que trois autres fonctions ont reçu un appui significativement moindre, en l'occurrence : « Recherche et transfert de connaissances » (4 %), « Récupération alimentaire » (3 %) et « Interventions en milieu scolaire » (2 %).

3. Les organismes bénéficiaires

En ce qui concerne les organismes ayant reçu du financement pour des actions en sécurité alimentaire sur l'île de Montréal, on note que sur un total de 211 organismes bénéficiaires, environ 19% d'entre eux ont une portée régionale (voir l'annexe 1 pour la liste complète des organismes soutenues par les neuf partenaires financiers recensés dans ce portrait). Un organisme avec une portée régionale réfère à un organisme bénéficiaire qui ne limite pas son action à un seul quartier ou un seul arrondissement. Par ailleurs, on observe qu'environ 26% des fonds ont été dévolus à des organismes régionaux, tandis que près de 74% des montants alloués ont été répartis au sein d'organismes menant des actions locales dans un arrondissement ou un quartier spécifique, autrement dit des organismes ayant une portée locale (voir le tableau 5 ci-dessous).

Tableau 5 : Répartition des organismes bénéficiaires selon leur portée et le financement

	Proportion N	Proportion %	Financement \$	Financement %
Organismes bénéficiaires RÉGIONAL	41	19,4%	3 480 728 \$	26,2%
Organismes bénéficiaires LOCAL	172	81,5%	9 789 303 \$	73,8%

Note : Un organisme bénéficiaire peut avoir eu une portée régionale et locale durant la période ciblée. La proportion est calculée en fonction du nombre d'organismes bénéficiaires comptabilisés une seule fois (211).

Quant aux actions réalisées par les organismes régionaux et locaux qui ont été soutenus par les partenaires financiers de l'étude, les principales fonctions financées ont été les suivantes : « Éducation et sensibilisation », « Distribution » et « Transformation » (voir le tableau 6 ci-dessous).

Tableau 6 : Répartition des organismes bénéficiaires selon leur portée et les fonctions du système alimentaire

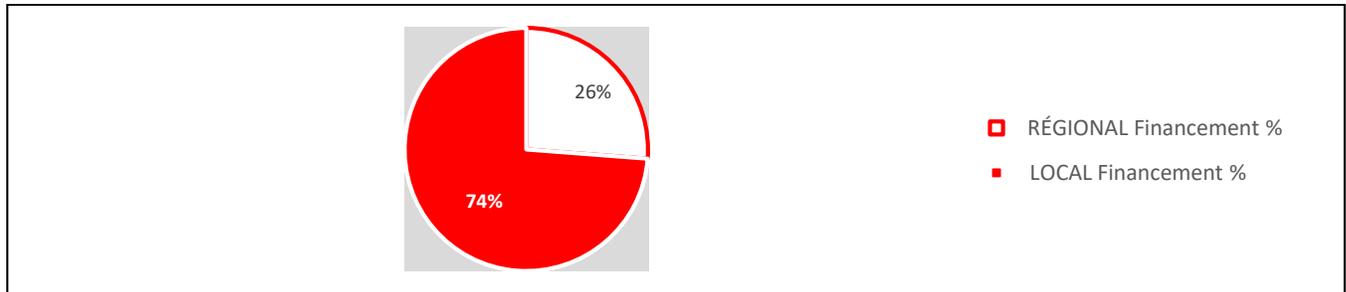
	Production	Transformation	Distribution	Récupération alimentaire	Éducation et sensibilisation	Coordination	Recherche et transfert de connaissances	Interventions en milieu scolaire
Organismes bénéficiaires N RÉGIONAL	5	9	16	1	13	9	8	2
Organismes bénéficiaires N LOCAL	37	46	61	8	80	34	5	5
TOTAL N	42	55	77	9	93	43	13	7
211 organismes bénéficiaires (comptabilisés une seule fois)								
TOTAL %	19,9%	26,1%	36,5%	4,3%	44,1%	20,4%	6,2%	3,3%

Note : Un organisme bénéficiaire peut être en lien avec plusieurs fonctions du système alimentaire.

4. Le soutien financier régional et local

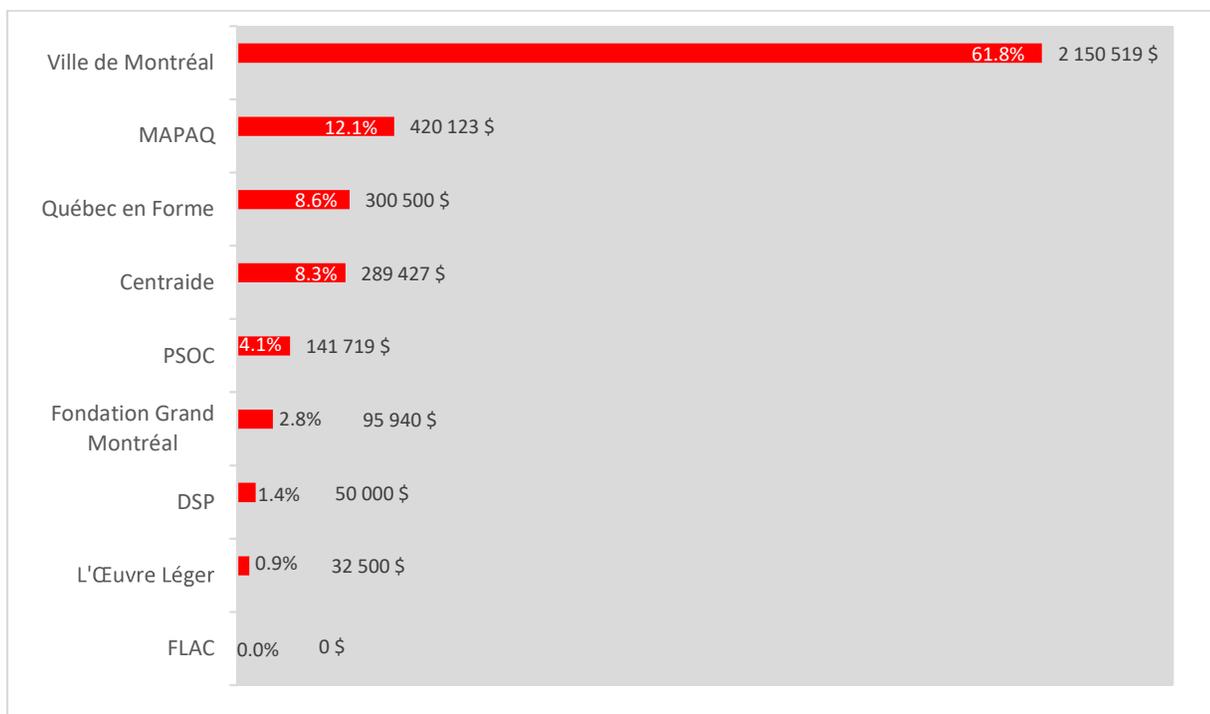
À l'égard du soutien financier des organismes à portée régionale, les données colligées montrent que les neuf partenaires financiers ciblés par la présente étude ont contribué pour un total de 3 480 728 \$, soit environ 26 % du financement total de 13 270 031 \$ accordés aux actions liées à l'alimentation sur l'île de Montréal durant la période 2017-2018 (voir le graphique 2).

Graphique 2 : Proportion du financement des organismes et actions en sécurité alimentaire à portée régionale



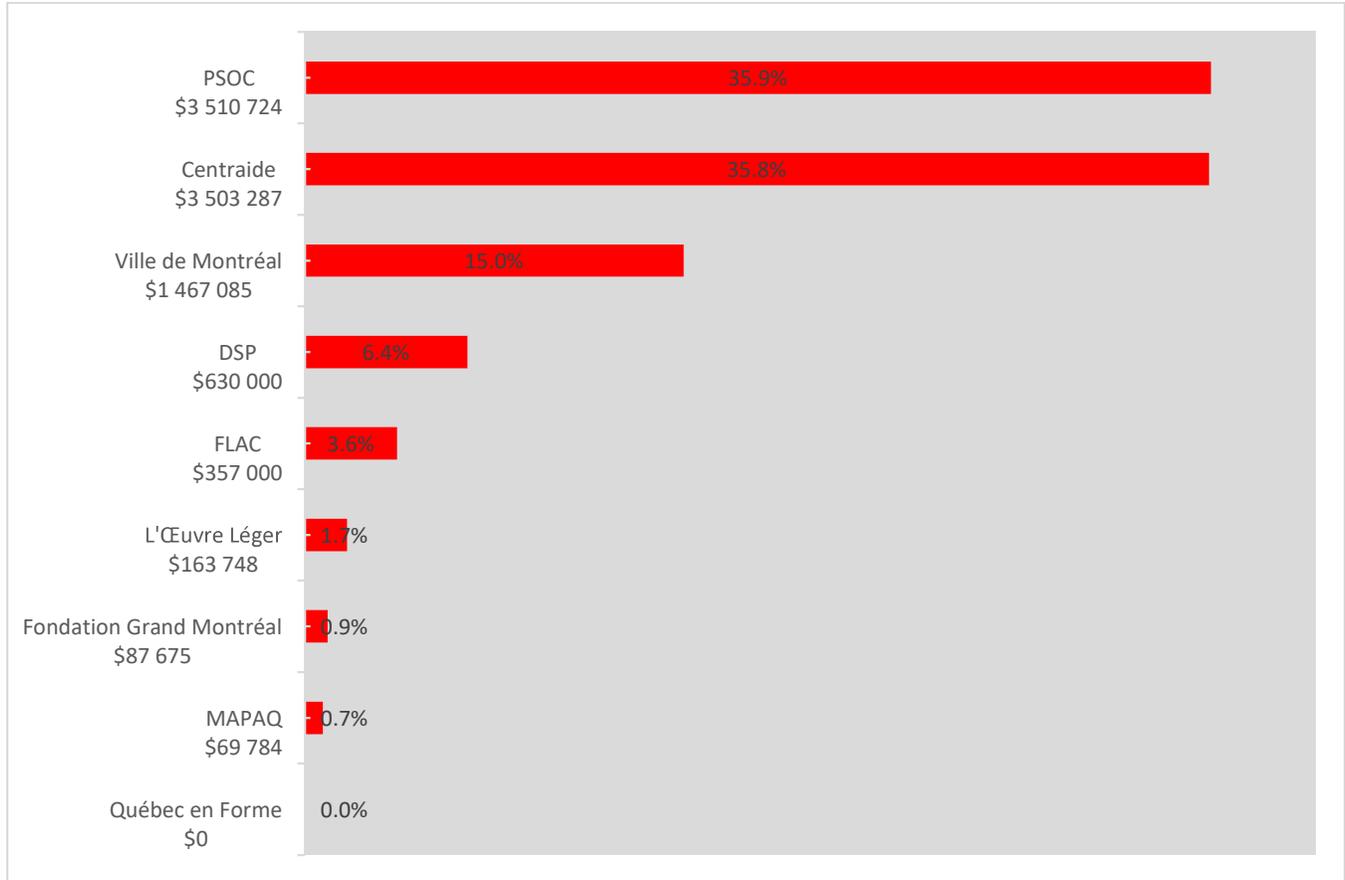
Plus spécifiquement, les graphiques suivants détaillent les sommes versées par chaque partenaire financier pour soutenir ces organismes et actions tant au niveau régional (graphique 3) qu'au niveau local (graphique 4). À ce titre, on constate que la Ville de Montréal est le principal partenaire financier pour les actions ayant une portée régionale et ce, à la hauteur de 2 150 519 \$.

Graphique 3 : Répartition du financement des actions régionales parmi les partenaires financiers



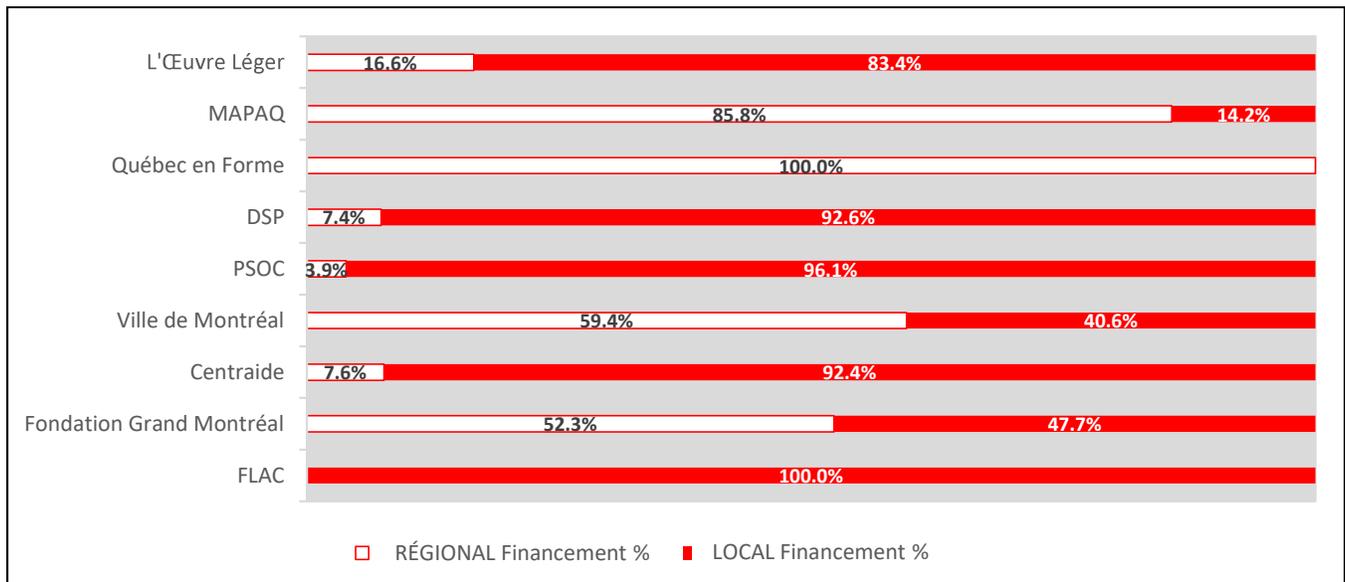
À l'échelle locale, il ressort que c'est surtout Centraide (3 652 944 \$) et le PSOC (3 510 724 \$) qui ont principalement contribué au financement des organismes et actions liés à l'alimentation. À eux deux, ils ont alloué 72 % du montant total cumulé par les neuf partenaires financiers inclus dans cette étude. Ceci s'explique notamment par le fait que les données financières des arrondissements de la Ville de Montréal pour les actions locales ne sont pas incluses dans la présente étude.

Graphique 4 : Répartition du financement des actions locales parmi les partenaires financiers



Le prochain graphique montre la répartition du financement régional et local par partenaire financier. Les partenaires qui consacrent la grande partie de leur soutien aux actions locales sont la FLAC, le PSOC, la DRSP et Centraide. La Ville de Montréal et la Fondation du Grand Montréal soutiennent à près de 50 % les actions locales et régionales, tandis que Québec en Forme et le MAPAQ soutiennent majoritairement des actions régionales.

Graphique 5 : Proportion du financement régional et local selon le partenaire financier



Enfin, en ce qui a trait au soutien financier régional ciblant des fonctions du système alimentaire, force est de constater qu'il y a eu davantage d'actions en lien avec les fonctions « Éducation et sensibilisation » (36 %), « Distribution » (29 %) ainsi que « Transformation » (20 %). Par ailleurs, on remarque que les fonctions « Récupération alimentaire » (3 %) et « Intervention en milieu scolaire » (2 %) ont été les moins couvertes, autant par les actions régionales que locales (voir le tableau 7).

Tableau 7 : Actions selon leur portée et les fonctions du système alimentaire

	Production	Transformation	Distribution	Récupération alimentaire	Éducation et sensibilisation	Coordination	Recherche et transfert de connaissances	Interventions en milieu scolaire
Actions N RÉGIONAL	7	10	21	1	20	17	9	2
Actions N LOCAL	47	55	73	8	96	38	5	5
TOTAL N	54	65	94	9	116	55	14	7
414 actions liées à plusieurs fonctions et 321 actions liées à une seule fonction								
TOTAL %	16,8%	20,2%	29,3%	2,8%	36,1%	17,1%	4,4%	2,2%

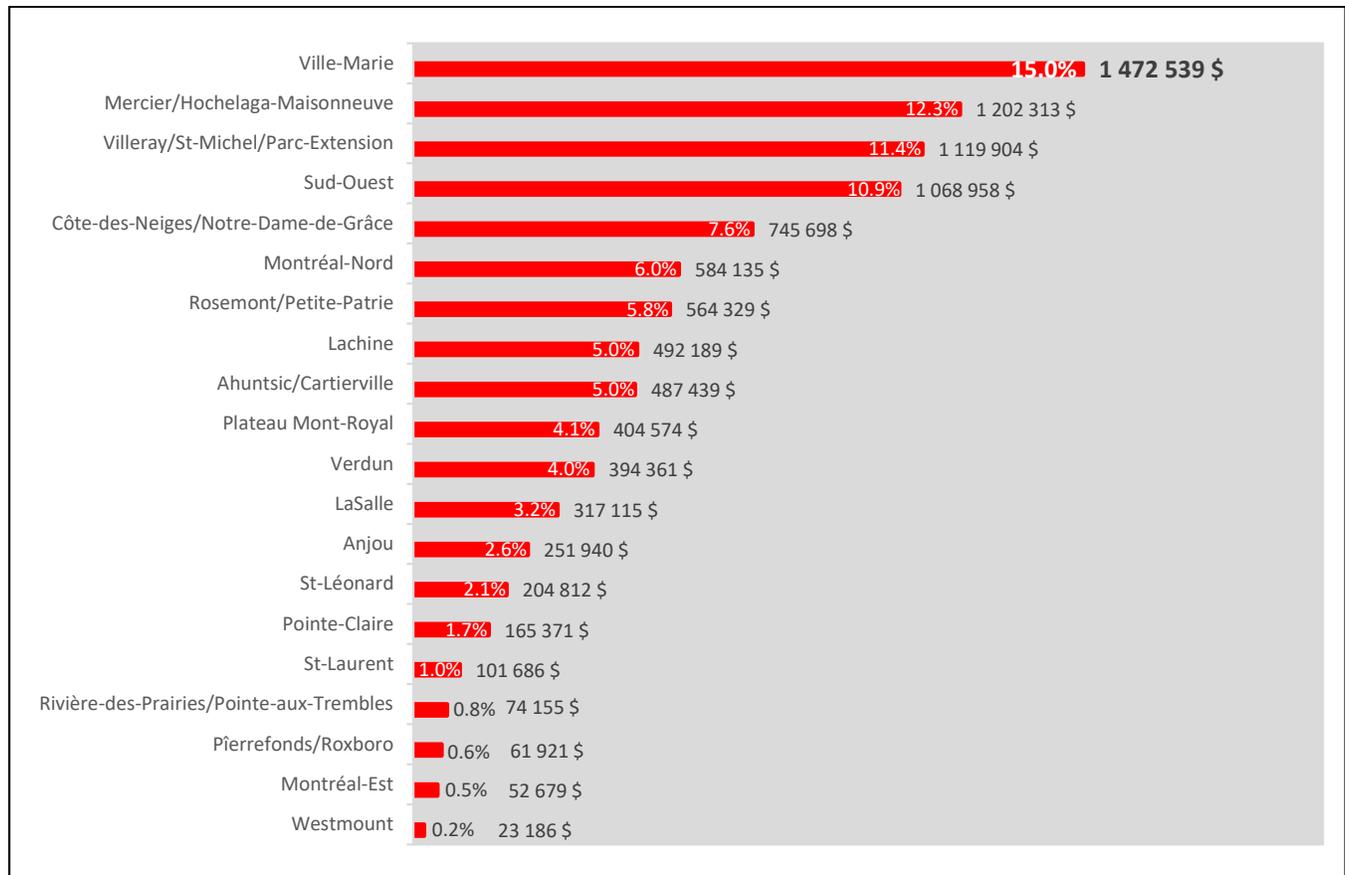
Note : Une action peut être liée à plusieurs fonctions du système alimentaire. Les actions financées par le PSOC ne sont pas incluses car elles n'ont pas pu être ventilées selon les diverses fonctions du système alimentaire. Les interventions en milieu scolaire peuvent être sous-évaluées en raison de la méthode de classification retenue pour cette étude. De futures études pourraient cibler les interventions en milieu scolaire pour analyser davantage ces types d'actions.

En conclusion, il appert que le financement local prime sur le régional. Par ailleurs, on remarque que les partenaires financiers se distinguent par la portée des organismes et actions qu'ils soutiennent. En outre, on note une nette distinction quant aux principales fonctions privilégiées au niveau local comparativement au régional.

5. Le soutien financier dans les arrondissements

Comme mentionné précédemment, le financement d'organismes et d'actions liés à l'alimentation sur l'île de Montréal s'est chiffré à près de 13,3 M\$, dont environ 3,5 M\$ dévolus au niveau régional (26 %) et près de 9,8 M\$ versés au niveau local, c'est-à-dire les arrondissements ou quartiers spécifiques (74 %). L'aide reçue varie significativement d'un arrondissement à l'autre. Les cinq arrondissements ayant bénéficié des montants les plus importants sont : Ville-Marie, Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Villeray-St-Michel-Parc-Extension, Sud-Ouest et Côte-des-Neiges--Notre-Dame-de-Grâce (voir le graphique 6).

Graphique 6 : Répartition du soutien financier local pour la sécurité alimentaire par arrondissement



Note : Les pourcentages sont calculés en fonction du montant total dévolu au volet local (soit 9 789 303 \$).

Qui plus est, il est à noter que les partenaires financiers ciblés y ont contribué dans des ordres de grandeur variés (voir le tableau 8 ci-dessous). C'est notamment le cas du PSOC qui a soutenu majoritairement les organismes situés dans l'arrondissement Ville-Marie. De même, Centraide a davantage financé les organismes dans Villeray/St-Michel/Parc-Extension tandis que la Ville de Montréal a contribué une part plus élevée de ses fonds aux organismes dans Mercier/Hochelaga-Maisonneuve.

Tableau 8 : Partenaires financiers dans les cinq arrondissements les plus financés pour la sécurité alimentaire

	Ville-Marie	Mercier/Hochelaga-Maisonneuve	Villeray/St-Michel/Parc-Extension	Sud-Ouest	Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	Les 5 arrondissements
PSOC	908 439 \$	425 518 \$	357 527 \$	395 834 \$	114 929 \$	2 202 247 \$
Centraide	333 567 \$	361 430 \$	567 232 \$	420 306 \$	356 045 \$	2 038 579 \$
Ville de Montréal	121 350 \$	214 780 \$	158 145 \$	71 318 \$	193 324 \$	758 917 \$
DRSP	45 000 \$	135 000 \$	0 \$	135 000 \$	45 000 \$	360 000 \$
L'Œuvre Léger	35 000 \$	29 248 \$	35 000 \$	30 000 \$	0 \$	129 248 \$
FGM	15 000 \$	0 \$	0 \$	15 000 \$	36 400 \$	66 400 \$
MAPAQ	14 183 \$	36 337 \$	2 000 \$	1 500 \$	0 \$	54 020 \$
TOTAL \$	1 472 539 \$	1 202 313 \$	1 119 904 \$	1 068 958 \$	745 698 \$	5 609 411 \$

Les cinq arrondissements les plus financés regroupent 96 organismes bénéficiaires sur leur territoire, soit plus de 45 % des organismes recensés dans la présente étude (voir le tableau 9). Cela peut probablement constituer un élément permettant d'expliquer que ces arrondissements soient parmi les plus soutenus financièrement.

Tableau 9 : Organismes bénéficiaires dans les cinq arrondissements les plus financés pour la sécurité alimentaire

	Organismes bénéficiaires N	Organismes bénéficiaires %
Mercier/Hochelaga-Maisonneuve	26	12,3%
Ville-Marie	23	10,9%
Sud-Ouest	21	10,0%
Villeray/St-Michel/Parc-Extension	14	6,6%
Côte-des-Neige/Notre-Dame-de-Grace	12	5,7%
TOTAL 5 arrondissements	96	45,5%
TOTAL tous les arrondissements	211	100,0%

Note : Décompte unique (organismes comptabilisés une seule fois).

Finalement, il reste à souligner qu'il y a eu 192 actions liées à la sécurité alimentaire dans ces cinq arrondissements (tableau 8). En particulier, on remarque que ce sont les fonctions « Éducation et sensibilisation » (59 actions), « Distribution » (38 actions) ainsi que « Transformation » (33 actions) qui ont majoritairement été représentées durant la période ciblée. En outre, on observe que les fonctions « Recherche et transfert de connaissances » et « Interventions en milieu scolaire » ont fait l'objet de nettement moins d'actions dans les cinq arrondissements les plus financés pour la sécurité alimentaire tout comme dans l'ensemble de l'île de Montréal.

Tableau 10 : Actions en sécurité alimentaire dans les cinq arrondissements les plus financés

	Production	Transformation	Distribution	Récupération alimentaire	Éducation et sensibilisation	Coordination	Recherche et transfert de connaissances	Interventions en milieu scolaire	Toutes les fonctions
Ville-Marie	6	8	9	2	19	5	1	0	50
Mercier/Hochelaga-Maisonneuve	8	4	6	2	7	5	0	1	33
Villeray/St-Michel/Parc-Extension	5	6	9	0	10	4	1	1	36
Sud-Ouest	4	6	9	1	12	4	0	0	36
Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	6	9	5	1	11	3	1	1	37
TOTAL 5 arrondissements	29	33	38	6	59	21	3	3	192
TOTAL tous les arrondissements	54	65	94	9	116	55	14	7	414

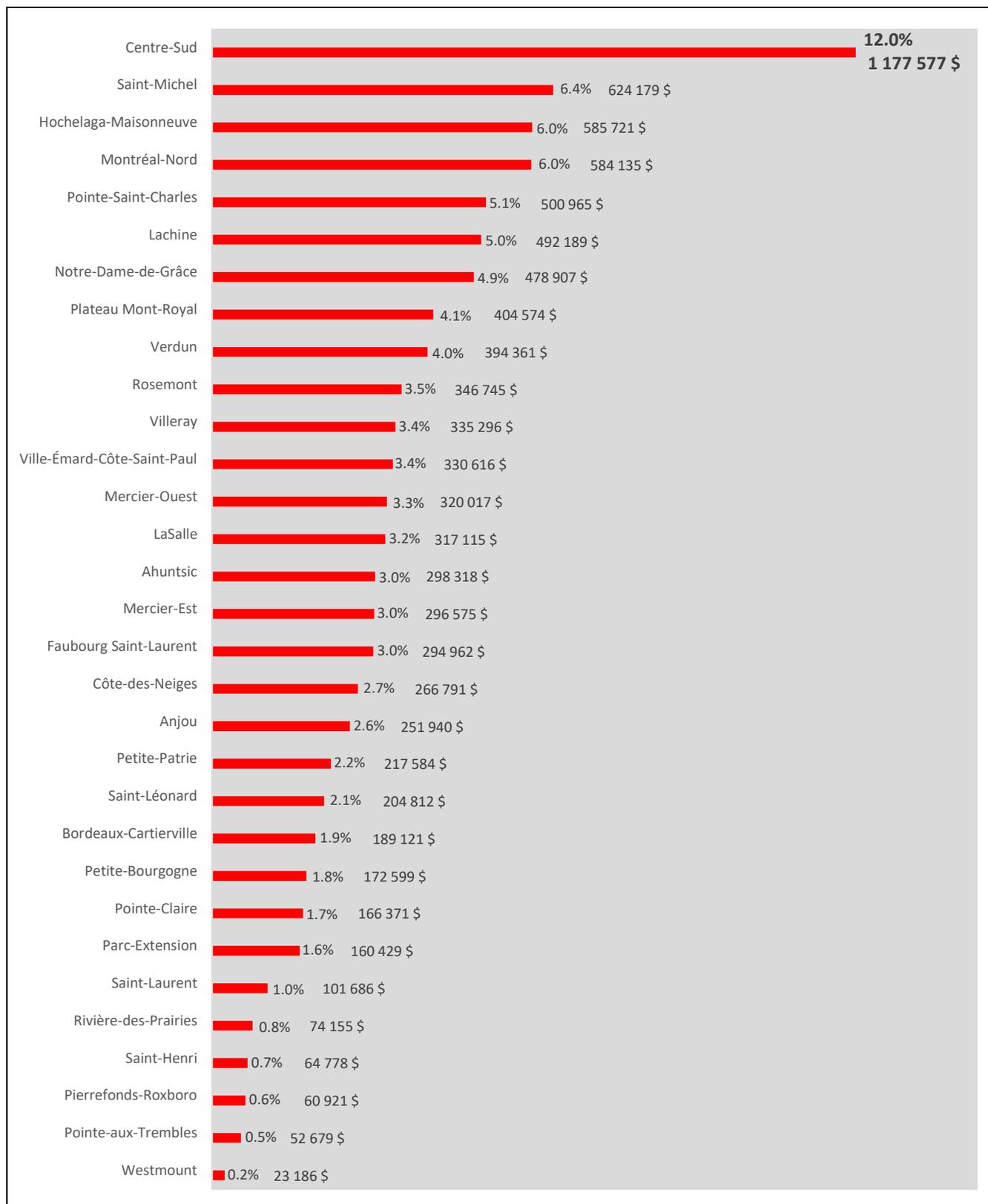
Note : Une action peut être liée à plusieurs fonctions du système alimentaire. Les actions financées par le PSOC ne sont pas incluses car elles n'ont pas pu être ventilées selon les diverses fonctions du système alimentaire. Les interventions en milieu scolaire peuvent être sous-évaluées en raison de la méthode de classification retenue pour cette étude.

En résumé, l'analyse des données par arrondissement permet de discerner une répartition variée du financement et l'emphase mise sur les actions en lien avec la fonction « Éducation et sensibilisation ».

6. Le soutien financier dans les quartiers

Il est apparu pertinent d'effectuer une analyse plus fine des actions menées dans les quartiers de chaque arrondissement étant donné que ces derniers ont des réalités et des enjeux sociodémographiques distincts. Ainsi, en ce qui a trait au financement d'organismes et actions en sécurité alimentaire dans les quartiers, on remarque que le Centre-Sud a été le plus financé à un taux de 12 %. À l'opposé, la ville de Westmount affiche le plus bas taux de financement, soit 0,2 %. Dans l'ensemble, il ressort que les neuf quartiers majoritairement financés ont obtenu plus de la moitié des fonds versés pour l'alimentation, soit près de 5,3 M\$. Ces neuf quartiers sont : Centre-Sud, Saint-Michel, Hochelaga-Maisonneuve, Montréal-Nord, Pointe-Saint-Charles, Lachine, Notre-Dame-de-Grâce, Plateau Mont-Royal et Verdun (voir le graphique 7 à la page suivante).

Graphique 7 : Répartition du soutien financier local pour la sécurité alimentaire par quartier



Note : Les pourcentages sont calculés en fonction du montant total dévolu au volet local des quartiers (soit 9 789 303 M\$).

De plus, relativement aux partenaires financiers ayant contribué aux activités liées à l'alimentation dans ces quartiers, le tableau 11 montre que le PSOC (plus de 1,9 M\$) et Centraide (environ 1,9 M\$) ont offert le soutien le plus élevé.²

Tableau 11 : Partenaires financiers dans les neuf quartiers les plus financés pour la sécurité alimentaire

	Centre-Sud	Saint-Michel	Hochelaga-Maisonneuve	Montréal-Nord	Pointe-Saint-Charles	Lachine	Notre-Dame-de-Grâce	Plateau Mont-Royal	Verdun	Les 9 quartiers
PSOC	668 227 \$	146 677 \$	290 545 \$	54 535 \$	232 830 \$	190 283 \$	28 427 \$	183 467 \$	140 792 \$	1 935 783 \$
Centraide	303 817 \$	394 502 \$	143 177 \$	95 600 \$	156 549 \$	198 954 \$	262 495 \$	135 900 \$	183 678 \$	1 874 671 \$
Ville de Montréal	121 350 \$	63 000 \$	80 751 \$	30 000 \$	21 086 \$	57 952 \$	106 585 \$	60 882 \$	69 891 \$	611 497 \$
FLAC	0 \$	0 \$	0 \$	357 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	357 000 \$
DSP	45 000 \$	0 \$	45 000 \$	45 000 \$	45 000 \$	45 000 \$	45 000 \$	0 \$	0 \$	270 000 \$
L'Œuvre Léger	25 000 \$	20 000 \$	15 248 \$	0 \$	30 000 \$	0 \$	0 \$	22 500 \$	0 \$	112 748 \$
Fondation Grand Montréal	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	15 000 \$	0 \$	36 400 \$	1 825 \$	0 \$	53 225 \$
MAPAQ	14 183 \$	0 \$	11 000 \$	2 000 \$	500 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	27 683 \$
TOTAL \$	1 177 577 \$	624 179 \$	585 721 \$	584 135 \$	500 965 \$	492 189 \$	478 907 \$	404 574 \$	394 361 \$	5 242 607 \$

Concernant le nombre d'organismes bénéficiaires dans les neuf quartiers les plus financés pour la sécurité alimentaire, le tableau 12 ci-dessous indique que c'est le quartier Centre-Sud qui renferme le plus grand nombre. Cela explique notamment pourquoi le quartier Centre-Sud bénéficie des montants d'aide les plus élevés. Il faut toutefois regarder d'autres données pour comprendre ce constat, par exemple la population et le nombre d'habitants vivant sous le seuil de faible revenu. (Voir Graphique 8 pour aller plus loin).

Tableau 12 : Organismes bénéficiaires dans les neuf quartiers les plus financés pour la sécurité alimentaire

	Organismes bénéficiaires N	Organismes bénéficiaires %
Centre-Sud	19	9,0%
Hochelaga-Maisonneuve	14	6,6%
Pointe-Saint-Charles	12	5,7%
Lachine	11	5,2%
Plateau Mont-Royal	11	5,2%
Verdun	9	4,3%
Notre-Dame-de-Grâce	6	2,8%
Saint-Michel	6	2,8%
Montréal-Nord	5	2,4%
TOTAL 9 quartiers	93	44,1%
TOTAL tous les quartiers	211	100,0%

² Les données de financement octroyé par la Ville de Montréal ne comprend pas les projets en alimentation financés par les arrondissements.

Pour ce qui est du financement des quartiers selon les fonctions du système alimentaire, il est à noter que les fonctions « Éducation et sensibilisation » ainsi que « Distribution » ont enregistré le plus grand nombre d'actions financées (voir le tableau 13 ci-dessous).

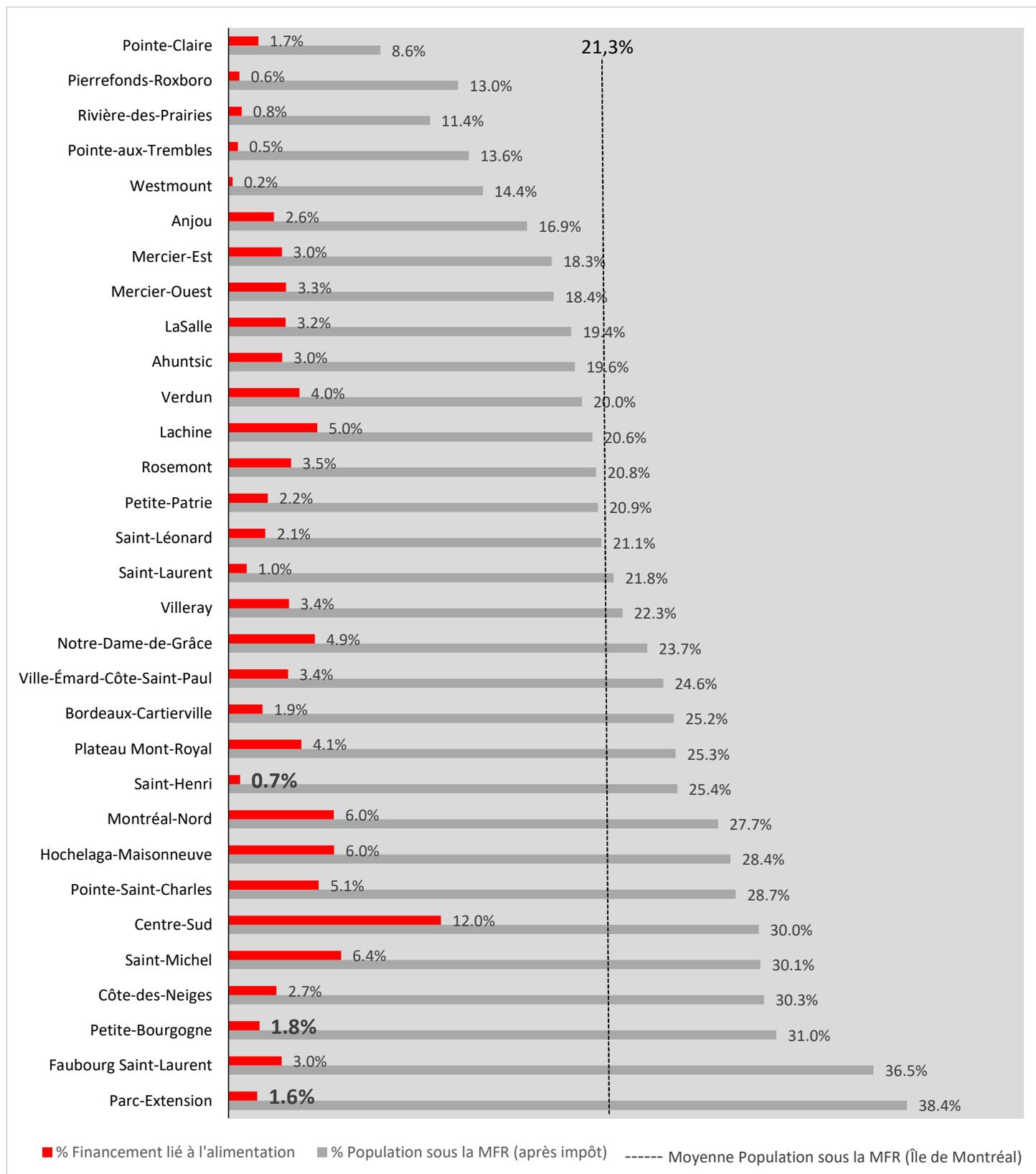
Tableau 13 : Actions dans les neuf quartiers les plus financés pour la sécurité alimentaire

	Production	Transformation	Distribution	Récupération alimentaire	Éducation et sensibilisation	Coordination	Recherche et transfert de connaissances	Interventions en milieu scolaire	Toutes les fonctions
Centre-Sud	6	6	2	1	10	2	1	0	28
Saint-Michel	3	2	5	0	6	2	1	0	19
Hochelaga-Maisonneuve	3	2	4	0	9	1	1	0	20
Montréal-Nord	1	2	2	0	4	2	0	0	11
Pointe-Saint-Charles	3	1	4	2	3	1	0	0	14
Lachine	0	1	6	0	5	2	0	0	14
Notre-Dame-de-Grâce	2	3	6	0	6	3	0	0	20
Plateau Mont-Royal	7	8	7	0	6	1	0	0	29
Verdun	2	4	1	0	5	1	0	0	13
TOTAL 9 quartiers	27	29	37	3	54	15	3	0	168
TOTAL tous les quartiers	54	65	94	9	116	55	14	7	414

Note : Note : Une action peut être liée à plusieurs fonctions du système alimentaire. Les actions financées par le PSOC ne sont pas incluses car elles n'ont pas pu être ventilées selon les diverses fonctions du système alimentaire. Les interventions en milieu scolaire peuvent être sous-évaluées en raison de la méthode de classification retenue pour cette étude.

En dernière analyse, les données sur le financement d'actions en sécurité alimentaire ont été couplés avec les données sur la pauvreté. À cet égard, le graphique 8 à la page suivante montre que le taux moyen de la population vivant sous la mesure du faible revenu a atteint 22,7 % pour l'ensemble des quartiers recensés dans cette étude. Or, force est de constater que les quartiers les plus marqués par la pauvreté ne sont pas toujours ceux qui ont bénéficié d'une plus grande part du financement total. C'est notamment le cas pour les quartiers suivants: Pointe-aux-Trembles, Saint-Henri, Parc-Extension et Petite-Bourgogne.

Graphique 8 : Prépondérance de la pauvreté et financement local pour la sécurité alimentaire



Note : Les données sur la mesure de faible revenu (MFR) dans les quartiers sont tirées du Recensement canadien de l'année 2016.

En résumé, le tableau 14 à la page suivante présente la répartition du financement dévolu aux organismes et actions en sécurité alimentaire par arrondissement et quartier dans l'île de Montréal pour la période 2017-2018.

Tableau 14 : Répartition du financement aux organismes et actions en sécurité alimentaire sur l'île de Montréal

Arrondissement / Quartier	Montant \$	Montant % du total (local + régional)	Montant % actions locales
Ahuntsic/Cartierville	487 439 \$	3.7%	5.0%
Ahuntsic	298 318 \$	2.2%	3.0%
Bordeaux-Cartierville	189 121 \$	1.4%	1.9%
Anjou	251 940 \$	1.9%	2.6%
Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	745 698 \$	5.6%	7.6%
Côte-des-Neiges	266 791 \$	2.0%	2.7%
Notre-Dame-de-Grâce	478 907 \$	3.6%	4.9%
Lachine	492 189 \$	3.7%	5.0%
LaSalle	317 115 \$	2.4%	3.2%
Mercier/Hochelaga-Maisonneuve	1 202 313 \$	9.1%	12.3%
Hochelaga-Maisonneuve	585 721 \$	4.4%	6.0%
Mercier-Est	296 575 \$	2.2%	3.0%
Mercier-Ouest	320 017 \$	2.4%	3.3%
Montréal-Est	52 679 \$	0.4%	0.5%
Pointe-aux-Trembles	52 679 \$	0.4%	0.5%
Montréal-Nord	584 135 \$	4.4%	6.0%
Pierrefonds/Roxboro	61 921 \$	0.5%	0.6%
Plateau Mont-Royal	404 574 \$	3.0%	4.1%
Pointe-Claire	165 371 \$	1.2%	1.7%
Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles	74 155 \$	0.6%	0.8%
Rivière-des-Prairies	74 155 \$	0.6%	0.8%
Rosemont/Petite-Patrie	564 329 \$	4.3%	5.8%
Petite-Patrie	217 584 \$	1.6%	2.2%
Rosemont	346 745 \$	2.6%	3.5%
Saint-Laurent	101 686 \$	0.8%	1.0%
Saint-Léonard	204 812 \$	1.5%	2.1%
Sud-Ouest	1 068 958 \$	8.1%	10.9%
Petite-Bourgogne	172 599 \$	1.3%	1.8%
Pointe-Saint-Charles	500 965 \$	3.8%	5.1%
Saint-Henri	64 778 \$	0.5%	0.7%
Ville-Émard-Côte-Saint-Paul	330 616 \$	2.5%	3.4%
Verdun	394 361 \$	3.0%	4.0%
Ville-Marie	1 622 195 \$	12.2%	16.6%
Centre-Sud	1 177 577 \$	8.9%	12.0%
Faubourg Saint-Laurent	294 962 \$	2.2%	3.0%
(Régional)	149 657 \$	1.1%	1.5%
Villeray/St-Michel/Parc-Extension	1 119 904 \$	8.4%	11.4%
Saint-Michel	624 179 \$	4.7%	6.4%
Parc-Extension	160 429 \$	1.2%	1.6%
Villeray	335 296 \$	2.5%	3.4%
Westmount	23 186 \$	0.2%	0.2%
Régional	3 480 728 \$	26.2%	
TOTAL ARRONDISSEMENT (LOCAL)	9 789 303 \$	73.8%	100.0%
TOTAL QUARTIER (LOCAL)	9 789 303 \$	73.8%	100.0%
TOTAL RÉGIONAL	3 480 728 \$	26.2%	
TOTAL LOCAL + RÉGIONAL	13 270 031 \$	100.0%	

En regard des données du tableau 14, on peut noter que tous les arrondissements et quartiers de l'île de Montréal ont bénéficié d'un financement pour des actions en sécurité alimentaire, bien qu'à des niveaux variables.

7. Conclusion

Grâce aux données colligées, cette étude a permis de brosser un premier portrait du soutien financier dévolu aux organismes et actions en sécurité alimentaire sur l'île de Montréal durant la période 2017-2018. De plus, les échanges qu'elle a suscité parmi les partenaires financiers impliqués ont permis de dégager des constats et pistes de réflexion en vue de soutenir de façon plus efficiente les organismes et actions en sécurité alimentaire.

Les **constats** retenus sont les suivants :

1. Un financement important est octroyé à chaque année en sécurité alimentaire sur l'île de Montréal (13 M\$ en 2017-2018) et les principaux partenaires financiers sont Centraide, le PSOC et la Ville de Montréal.
2. 73 % des fonds alloués soutiennent des actions ou organismes locaux tandis que 26 % du financement est dévolu aux organismes ou actions régionales.
3. Les fonctions de l'écosystème de la sécurité alimentaire qui sont majoritairement soutenues sont : « éducation et sensibilisation », « distribution alimentaire » et « transformation ».
4. La répartition des aides financières est variable entre les quartiers. Le quartier Centre-Sud se démarque des autres par le volume élevé de financement reçu et le plus grand nombre d'organismes actif sur son territoire.
5. Les financements octroyés ne sont pas nécessairement proportionnels au degré de pauvreté recensé dans les quartiers.

Les **pistes de réflexion** proposées sont les suivantes :

Piste de réflexion 1

Les données sur la densité démographique, la pauvreté et les ressources actuelles telles que les épiceries, les marchés et les banques alimentaires devraient être davantage analysées puis arrimées avec le niveau de financement pour la sécurité alimentaire afin de mieux étudier la situation actuelle pour pouvoir répondre plus adéquatement aux besoins du milieu.

Piste de réflexion 2

Il s'avère opportun d'envisager une diversification du soutien octroyé aux organismes et actions liés à l'alimentation en ce qui concerne les fonctions du système alimentaire, afin d'encourager un système alimentaire inclusif, durable et efficace.

Piste de réflexion 3

Afin de mieux aligner le financement vers l'atteinte de la sécurité alimentaire, il serait judicieux d'analyser plus en détail la répartition des fonds entre les différents territoires et organismes bénéficiaires, notamment ceux qui ont perçu des sommes plus grandes, ou à l'opposé, ceux qui ont reçu des montants nettement moins élevés (voir [Annexe 1](#)).

Références bibliographiques

Canadian Food Funders Landscape Report's Advisory Committee (2016), « Sustainable Food Systems: A Landscape Assessment for Canadian Philanthropy. »

Community Foundations of Canada (2013), « Fertile Grounds: Sowing the Seeds of Change in Canada's Food System. »

Community Foundations of Canada (2015), « Taking the Pulse of Community Foundation Food Activity Across Canada. »

Fondation du Grand Montréal (2017), « Signes vitaux du Grand Montréal. »

Fondation du Grand Montréal (mai 2019), *Faim « Zéro » à Montréal : Phase 2, Portrait de l'écosystème montréalais de la sécurité alimentaire.*

Global Alliance for the Future of Food (2015), « Global Sustainable Food and Agriculture: A Philanthropic Landscape Assessment. »

International Expert Report (2012), « Food Security Task Force: Innovative Financing for Agriculture, Food Security and Nutrition (Report of the High-Level Expert Committee to the Leading Group on Innovative Financing for Agriculture, Food Security and Nutrition). »